Image not found or type unknown

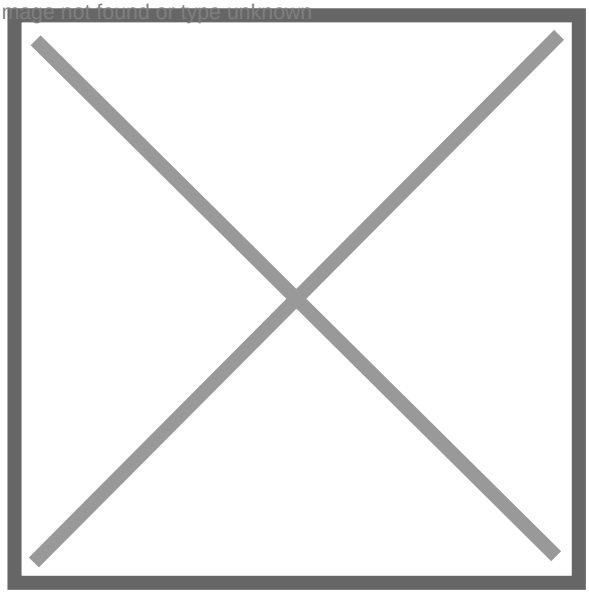

Téléphone jour et nuit: astreinte abusive??

Par **nicobrion**, le **19/12/2012** à **11:50**

Bonjour,
Je suis responsable d'un établissement de formation. Nous avons un système d'alarme qui me prévient par téléphone en cas d'intrusion ou tentative d'effraction. Nous fermons plusieurs fois dans l'année nos locaux (congés imposés). Durant ces congés je peux donc être appelé par la société de télésurveillance en cas de problème et devoir me rendre sur place (cet été au commissariat par exemple pour porter plainte après une effraction). Mon employeur me dit que je dois pouvoir répondre à ces appels durant mes congés (mon contrat de travail ne le prévoit pas et je n'ai aucune indemnité liée à cela). N'est-ce pas une astreinte comme le code du travail le prévoit? Mon employeur ne devrait-il pas la compenser (en repos ou rémunération)? Puis-je refuser de me soumettre à cette demande de disponibilité téléphonique, jour et nuit?
Merci!

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés